



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCERT AYA NAKAMURA

INFORMATIONS DU SALARIÉ

Matricule :	
Nom et Prénom :	

PARTICIPANTS

Participant 1 :	
Participant 2 :	

TARIFS

Tarif réel	Tarif CSE
190 € par personne	114 € par personne

MODALITÉS

- Les participants doivent faire partie du foyer familial connu au CSE (conjoint ou enfant de -21 ans uniquement).
- Limité à 2 places par foyer suivant composition familiale.
- Le jour J, vous ne pouvez pas remplacer par une personne de l'extérieur un des participants sous peine de pénalités.
- Le car est obligatoire
- Antériorités de 3 ans sur les concerts avec transport. Si besoin, un tirage au sort sera effectué.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 28 janvier au 5 février 2026 - 16h00

RETOUR DU BULLETIN

Bulletin obligatoire à déposer :

- À l'accueil du CSE
- Ou à envoyer par mail UNIQUEMENT à : **mh.lemesle@csesafrannacelles76.org**

⚠️ RAPPEL

Votre bulletin est validé à la fin des inscriptions et vous engage auprès du CSE
à régler le prix réel en cas d'annulation non couverte par notre assurance.

